



NEWS

MANTES-LA-JOLIE AVANCE À VÉLO - MAI 2025

De nouveaux aménagements cyclables viennent renforcer la place du vélo à Mantes-la-Jolie. Une politique volontariste en faveur des mobilités douces, menée par le maire Raphaël Cognet et ses adjoints.

Publié le 06 mai 2025



À Mantes-la-Jolie, le vélo trouve de plus en plus sa place dans le paysage urbain. Derniers en date, plusieurs aménagements de voirie ont été réalisés pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo dans la ville.

Rue Marcel-Fouque, particulièrement fréquentée par les lycéens, le trottoir a été élargi, des barrières ont été posées, deux places de stationnement ont été supprimées et un plateau ralentisseur mis en place. La rue est désormais en double sens cyclable. Même chose rue Castor, où une signalisation au sol indique clairement les nouvelles règles de circulation.

Avenue du Président-Franklin-Roosevelt, un aménagement cyclable en double sens a été mis en oeuvre. Les figurines peintes au sol guident les cyclistes, tout en appelant les automobilistes à la prudence. Deux coussins berlinois complètent le dispositif pour sécuriser les abords.



D'autres rues – Alsace, Porte des Comptes, Nationale, Aristide-Briand, Auguste-Goust, place de l'Étape – voient apparaître de la signalétique dédiée et des panneaux réservant certains axes aux cyclistes. En centre-ville, les récentes piétonnisations des places Saint-Maclou et du Marché au Blé ouvrent aussi davantage l'espace aux vélos.

Ces aménagements traduisent une volonté claire : faire du vélo une alternative simple, sûre et efficace pour tous.

MANTES-LA-JOLIE EST-ELLE CYCLABLE ?

Quel est le niveau de cyclabilité de Mantes-la-Jolie ?

Donnez votre avis sur le Baromètre de la Fédération des usagères et usagers de la bicyclette (FUB), jusqu'au 3 juin.

En moins de dix minutes, évaluez le climat cyclable de votre commune, signalez les points à améliorer et les progrès récents.

www.barometre-velo.fr (<http://www.barometre-velo.fr>)

Plus d'infos sur

www.fub.fr (<http://www.fub.fr>)

ou via le Collectif Vélo du Mantois :

collectifvelodumantois@mailo.com

